



SUD éducation Aix-Marseille
29 Bd Longchamp
13001 MARSEILLE
Tel/Fax : 04 91 91 99 78



Déclaration liminaire CAPA 16 mai

- Promotion à la Hors classe
 - Postes adaptés
 - BOE (point reporté)
- Titularisation liste d'aptitude

Cette déclaration s'organise en plusieurs temps :

-Hors classe

SUD Éducation s'oppose à tous les systèmes de primes qui divisent les enseignantEs et renforcent le pouvoir hiérarchique au détriment du travail collectif.

Nous travaillons déjà dans nos établissements avec des collègues qui, pour la même fonction et les mêmes contraintes, touchent des salaires différents et sont victimes d'une précarité qui s'aggrave d'année en année !

Sud-éducation est opposé à la « hors classe » et à tout processus de notation au « mérite » dont nous pensons qu'elles n'ont rien à faire dans le service public.

SUD Éducation rejette la compétition entre collègues ainsi que la multiplication des statuts et des grades, le système des promotions au choix, des hors-classes et classes exceptionnelles.

S'il s'agit de motiver davantage les personnels, qu'on donne d'abord à ceux-ci les moyens d'exercer leur mission d'e service public en créant les milliers de postes nécessaires, en cessant de précariser chaque année davantage de personnels, en en finissant une bonne fois pour toute avec la baisse continue de leur pouvoir d'achat...

En échange d'une revalorisation du point d'indice dérisoire, de nouvelles mesures ont été mises en place dans le cadre du PPCR, elles ne vont pas dans le sens de nos revendications : les nouveaux critères d'évaluation renforcent l'arbitraire ;

inspections et entretien augmentent la pression hiérarchique ;

les nouvelles grilles d'avancement aboutissent à davantage d'inégalités...

Nous continuons : à nous opposer à toute transformation managériale de l'évaluation des personnels et à tout accroissement du contrôle hiérarchique, à revendiquer une évaluation purement formative et coopérative, complètement déconnectée des rémunérations et de l'évolution des carrières, qui doit être la même pour tou-te-s à revendiquer la réduction du

temps de service des enseignant-e-s devant élèves pour permettre la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.

C'est pourquoi, nous demandons la disparition de la hors-classe, la création d'un corps unique et d'un salaire égal pour tous et toutes de façon à avoir enfin pour objectif de pouvoir terminer notre carrière en classe et non hors classe.

Pour toutes ces raisons, nous ne participerons donc pas à cette partie de la CAPA.

Postes adaptés :

l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des travailleur-ses.

SUD éducation Aix-Marseille dénonce de nouveau le manque de moyens attribués aucune nouvelle demande n'a été validée cette année lors du 1^{er} GT. Cette situation aboutit à l'absence de solutions viables pour certain-es collègues qui se retrouvent alors dans l'obligation de prendre des arrêts maladie alors qu'ils/elles pourraient travailler avec l'aménagement de leur poste de travail. Dans un contexte de :

–dégradations des conditions de travail,

–d'augmentation de la durée du travail (via un départ à la retraite de plus en plus tard par exemple)

–d'explosion des souffrances générées (par des pressions hiérarchiques de plus en plus fortes notamment),

SUD éducation continue de revendiquer une médecine du travail et de prévention renforcée dont les avis en faveur des collègues devraient être suivis d'actes dans l'organisation de leur poste de travail. SUD éducation revendique aussi par ailleurs qu'un plus grand nombre de processus de reconversion soit mis en place et avec une plus grande diversité, pour permettre à de nombreux personnels de sortir d'une situation professionnelle dans laquelle ils/elles sont enfermé-es.

Sur le contexte politique :

Nous ne pouvons que constater la casse du service public et du système de protection sociale construit et gagné chèrement par des luttes : assurance maladie, assurance chômage, retraites, équité d'accès à des services publics de qualité et notamment l'éducation.

Alors que depuis plusieurs semaines, les mobilisations contre les réformes Blanquer et la réforme de la Fonction publique s'amplifient, la répression se généralise de manière inquiétante. SUD éducation dénonce des tentatives d'intimidations aussi brutales qu'illégales et appelle les enseignant-e-s à faire usage de leur droit d'expression.

-la loi Blanquer :

Sud éducation demande le retrait de la loi dite de la confiance.

-L'article 1 du projet de loi Blanquer vise à museler les enseignant-e-s. SUD éducation rappelle que les personnels ne sont pas soumis au devoir de réserve. La liberté d'expression des fonctionnaires est un droit garanti par le statut.

-l'article 3 qui permettra de financer à même hauteur les écoles privées par les mairies est une attaque en règle contre l'école publique

Nous nous opposons à la totalité de cette loi de réforme de l'école : les EPSF, les écoles d'élite etc.

- la projet de réforme Dussopt sur la transformation de la fonction publique issu du rapport CAP 22 :

-derrière la simplification du dialogue social SUD éducation constate juste la volonté de valider la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, cela va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire.

- avec le recours au recrutement accru à tous les niveaux de contractuel-le-s, la précarité sera encore aggravée

Alors nous à Sud éducation nous ne voulons pas être plus véloce plus agile. Notre manière de servir s'inscrit dans la défense de l'école publique gratuite laïque et obligatoire et émancipatrice pour toutes et tous et ce dans l'intérêt des élèves et de tous les personnels sans distinction de corps de classe ou de grade.